

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 18 mai 2010

L'An deux mille dix,
le 18 mai à vingt et une heures,

le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 mai 2010 s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire.

Etaient présents:

Jean-Claude MOREL, Roland PEPIN, Michel FOUGEROUSE, Francette PAGES, Serge COUDERT, Bernard DOMAISON, Eric FAISANDIER, Pierre-Jean MONTAVI, Christian PLANQUE, Isabelle THIOULOUSE, Bernard VEYSSEYRE

Les points suivants ont été évoqués:

Demande de travaux auprès du Conseil Général sur la RD33 : Le Conseil Municipal décide de demander au Conseil Général de la Haute-Loire d'entreprendre dès que possible les travaux sur la Route Départementale n°33 à proximité du point de repère n°30 entre les hameaux de la Valette et du Mazel.

Tarifs des produits liés à l'activité bar-restaurant « Les Fauvettes »: Dans le cadre de la gestion du bar-restaurant « Les Fauvettes », le Conseil Municipal décide de créer une multitude de tarifs indispensables à l'exploitation de l'établissement.

Recrutement « Les Fauvettes » : Afin de participer au fonctionnement du bar-restaurant « Les Fauvettes », le Conseil Municipal décide de retenir la candidature de Sébastien Arnaud pour un poste à plein temps annualisé.

Budget de l'eau, virement de crédits: Suite à la demande du percepteur, le Conseil Municipal décide de transférer 2000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Les nouvelles valeurs d'équilibre du budget de l'eau sont donc:
- fonctionnement: 47199,44 €, - investissement: 18253,00 €.

Le label « Respirando » porté par le Conseil Général de la Haute-Loire est ensuite évoqué. Le Conseil Municipal décide de faire labelliser les chalets du complexe touristique et de s'inscrire dans la démarche de partenariat avec les communes voisines qui le souhaitent pour la création d'une station « Respirando » sur le secteur.